



SAHUNE INFOS

décembre 2017



Sommaire

Le mot du maire	p. 3
La vie communale	p. 4-5
Les travaux réalisés et nouveautés	p. 6-8
Les projets	p. 9
Le budget	p. 10
Le Parc à Sahune	p. 11
Agenda communal et infos pratiques	p. 12



Le mot du maire



Nous voici à plus de la moitié de notre mandat d'élus. C'est l'occasion de faire un point sur les différentes réalisations et les projets à venir, mais aussi sur la gestion de la commune et son lot de changements.

Dernièrement, au cours du congrès des maires de la Drôme qui s'est déroulé à Nyons, les élus locaux ont fait part de leurs difficultés à gérer les communes et ont évoqué des sujets fondamentaux tels que la baisse des dotations, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages, la suppression de certains contrats aidés, la problématique du loup pour les éleveurs. Tous ces sujets qui ont fait débat ont pu être entendus par le préfet, les sénateurs et nos députés.

Au niveau administratif, il est à noter que, dans le courant d'année, l'Etat a décidé, pour permettre aux usagers d'avoir un accès plus aisé aux procédures, de moderniser les modalités de délivrance de la carte d'identité, du permis de conduire et des certificats d'immatriculation. Toutes ces démarches doivent, à présent, se faire en ligne et non plus en mairie. En contrepartie, depuis le 1^{er} novembre, le PACS devient la compétence des communes et non plus celle du Tribunal d'Instance. C'est donc le maire, officier d'Etat civil, qui procède à l'enregistrement des PACS.

Dans le domaine de l'intercommunalité, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale apporte également, de par ses compétences, des modifications dans la gestion des communes. Elle s'est dotée d'un nouveau siège à la zone artisanale des Laurons à Nyons dont le bâtiment a été inauguré le 18 novembre. Les nombreuses normes, l'accessibilité, la sécurité incendie, les risques d'inondations, la qualité de l'air sont autant de sujets complexes à gérer, et à négocier.

Malgré cela, la commune réalise de nombreuses opérations, qui sont détaillés dans les pages qui suivent. D'autres projets, en plus de ceux que nous vous présentons dans ce bulletin, sont en cours de réflexion pour les deux prochaines années. La réfection du muret en pierre du sentier de Reillane, la rénovation du bâti des cloches, ou encore l'installation de l'ancien moulin à huile au vieux village.

En marge des projets communaux, la fin d'année 2017 verra le début de la construction dans la zone artisanale de la future maison du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 4 décembre en présence de nombreuses personnalités. Cette réalisation sera un atout important pour notre commune et le territoire des Baronnies.

Les élus auront à réfléchir sur le devenir de l'espace communal occupé actuellement par les bureaux du PNR, plusieurs pistes ont déjà été évoquées.

Au niveau scolaire, nous sommes satisfaits d'apprendre que les effectifs sont en hausse, notamment en maternelle, ce qui permet d'espérer le maintien de nos deux écoles.

Concernant le tourisme, un changement important dans la gestion du camping municipal qui a été donnée en gérance à Jordan Hunout également propriétaire de « la Guinguette ».

Tout au long de l'année, les diverses associations qui organisent des festivités et animations permettent de rassembler les Sahunaises et Sahunais, ce qui rend le village dynamique

La journée communale, toujours très suivie, contribue également à la rencontre des habitants.

Je remercie toutes ces personnes bénévoles qui donnent de leur temps, elles sont de véritables acteurs de la vie communale.

En cette fin d'année 2017, je souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 7 janvier 2018.

La vie communale

Les écoles

Le Sivos intercommunal regroupe les enfants de cinq communes (Sahune, Montréal-les-Sources, Villeperdrix, Curnier, et Montaulieu) dans trois écoles.

Les effectifs sont stables cette année, avec près de 60 enfants fréquentant les trois écoles du regroupement. Les maternelles (26 enfants), à l'école de Sahune (village) sont encadrés par Sylvie Perrin et l'Atsem Odile Bourgeaud. L'enseignante en charge du cycle 2 (14 enfants en CP, CE1 et CE2) à Curnier est Nathalie Bruas. En cycle 3 (CM1 CM 2), c'est Fabien Vermandel, nouvellement arrivé en septembre, qui a en charge la classe composée de 18 élèves.

Concernant les rythmes scolaires, le Sivos, appuyé par la mairie et une large majorité des parents, avait demandé à revenir à la semaine des 4 jours. Mais la demande a été refusée à cause d'une pause méridienne trop courte à Curnier. Les 3 écoles du RPI continuent donc de faire classe le mercredi matin. La demande devrait être reformulée pour la rentrée prochaine.

Les Taps ont toujours lieu le mardi après-midi et sont encadrés par le personnel du Sivos, sans surcoût pour les familles.

A la cantine, les repas sont préparés par Christine Marie, avec l'aide de Sandra Brunel. Le succès est au rendez-vous puisque plus de 30 enfants fréquentent la cantine régulièrement.

L'état civil

Naissances

Antonin Bayet, le 30 avril

Léa Verdant, le 8 mai

Madison Aquadro, le 20 Mai

Décès

Luisa Castells, le 2 février

Gilbert Valayer, le 28 août

Elise Sortry, le 1^{er} septembre

Robert Blondé, le 17 novembre

Les agents municipaux

La commune compte sept employés : Cécile et Ginette sont les secrétaires de mairie, Francine s'occupe de l'entretien des bâtiments communaux, Béatrice et Chantal gèrent l'agence postale, Edwige est aux archives et Jean-Michel est l'ouvrier qui gère les travaux extérieurs et la maintenance des bâtiments communaux.



La sortie du conseil municipal

C'est une tradition depuis le début du mandat en 2014 pour les membres du conseil municipal. Chaque automne, nous nous retrouvons pour une sortie matinale suivie d'un repas partagé. Cette année, nous avons gravi le rocher de Bramard, symbole du village. Une façon vivifiante et conviviale de nous retrouver dans un cadre différent de celui des réunions du conseil.



La Maison des Services au Public (MSAP)

Depuis maintenant un an, l'association Aventic gère sur le territoire du haut-nyonsais une maison de services au public et accueille les usagers sur trois lieux : la maison des services à Sahune, les mairies de Rémuzat et Verclause.

Les animatrices de l'association sont donc des interlocutrices privilégiées lorsqu'un usager rencontre un problème avec l'un des services suivants : CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, Mission locale, ADIL (d'autres services seront ajoutés dans les mois qui viennent). Exemple : vous rencontrez un problème sur vos paiements CAF ou sur votre déclaration MSA. Vous ne trouvez pas comment vous sortir de cette situation sur Internet et vous n'arrivez pas à joindre les services concernés. Géraldine et Elodie peuvent vous apporter une réponse plus rapide en contactant directement une personne qualifiée.

Pour l'année écoulée, la MSAP c'est 222 visites dans nos locaux pour 252 demandes diverses concernant les secteurs du social (19%), de la santé (18%), de la retraite (17,5%), de l'emploi (14%), ... N'hésitez pas à vous renseigner ou prendre rendez-vous au 06 25 23 56 01

Aventic, c'est aussi de la médiation numérique dans les villages (ateliers collectifs), avec les jeunes (Collèges, TAPS) ou les seniors (MARPA) et des initiatives en faveur du développement économique local (espace de travail partagé, soutien au développement numérique des entreprises, ...).

De nombreux projets en cours et à venir !

Le tri des déchets

Le tri et la revalorisation des déchets ont été instaurés sur notre territoire il y a près de 20 ans. Pourtant, notre ouvrier communal remarque encore trop fréquemment des incivilités et manquements à ces règles simples.

Voici donc un petit rappel :



Les ordures ménagères en sac (pas de déchets végétaux)



Les récipients et bouteilles en verre, sans les bouchons et les couvercles



Les emballages en carton et les récipients et flacons en plastique

Sans oublier, le papier (journaux, magazines, prospectus) dans les containers gris rectangulaires

Les travaux réalisés et nouveautés

L'accessibilité à la maternelle

Pendant l'été, l'école maternelle était en travaux. Réalisés par Fabrice Arnaud pour un coût de 19 246 euros HT (subventionnés à 50 % par le département), ils ont permis la création d'une rampe d'accès à la salle de classe pour les personnes à mobilité réduite.



Le PLU : présentation du PADD

Le projet d'aménagement et de développement durable a été élaboré par la commune avec l'aide du cabinet d'urbanisme Urbarchi. Il constitue la base du futur Plan local d'urbanisme.

L'année dernière, un diagnostic avait tout d'abord été réalisé. Puis une concertation a été engagée avec les personnes publiques associées (la DDT, la chambre d'agriculture, la communauté de communes et le PNR) pour aboutir au PADD.

Le projet comprend quatre axes principaux. Le 1^{er} est celui du développement de la construction et de l'aménagement. Avec une croissance de 1,1 %, la commune peut envisager d'accueillir une trentaine de nouveaux habitants d'ici 12 ans. Cela correspond à une vingtaine de logements. Les opérations d'ensemble (lotissements) et la rénovation des dents creuses seront privilégiées.

Le 2nd axe concerne les équipements et la circulation. Le maintien des commerces existants fait partie des priorités pour conserver le dynamisme économique et démographique, tout comme la revalorisation de certaines voies. Enfin, le conseil municipal est bien conscient que la réalisation de ces deux axes devra se faire dans le respect des troisième et quatrième axes. À savoir les activités agricoles et touristiques, indispensables au développement saunais, ainsi que dans le respect des patrimoines naturel, bâti et historique.

Les peintures au sol dans le village

À l'automne, les peintures au sol ont été refaites dans le village pour apporter plus de confort aux automobilistes et plus de sécurité aux piétons.

Les places de parking sur le bord de la route ont été délimitées pour permettre à plus de voitures de pouvoir se garer à proximité immédiate de l'école maternelle et des commerces. Le nombre d'arrêts minute a été augmenté et des passages pour piétons ont été créés devant l'épicerie et en face du monument aux morts. Une délimitation pour créer un cheminement piétonnier a été dessinée sur le pont. Enfin, toutes les peintures existantes ont été redessinées (passages piétons et triangles des dos d'ânes) pour plus de visibilité. Le coût TTC s'élève à 1600 euros.

Les réseaux de la Plaine du pont

Le réseau d'eau potable de la Courdenaud à la Plaine du Pont a été renforcé en début d'année. Ces travaux ont permis l'implantation d'une borne incendie qui assure ainsi la sécurité de la zone artisanale et de tout le quartier. À l'occasion de l'ouverture de la tranchée, les réseaux basse tension, l'éclairage public et France télécom ont été enfouis. Puis, le goudron a été refait au printemps. Le coût total de la part prise en charge par la commune s'élève à plus de 83000 euros (34515 euros pour l'électrification rurale et téléphone en souterrain, 29536 euros pour l'adduction en eau potable, le réseau incendie et la borne, et 19200 euros pour l'éclairage public).

La suite des travaux d'assainissement

Après la création de la station d'épuration en 2015 et la réfection des canalisations à la Plaine du Pont suivie du raccordement de Reillane en 2016, c'était cette année au tour des habitations situées entre le monument aux morts et le bas de la Colombine d'être raccordées. Puis, à la fin de l'été, c'est le vieux village qui a été raccordé.

Enfin, un cabinet d'étude a entamé la réalisation du schéma directeur de l'assainissement. Pour cela, des sondages permettant de mesurer la perméabilité des sols ont été faits dans les quartiers de la Buze, de Saint Jean et du Romezelier.

Des travaux dans les vestiaires du stade

Une réfection dans les vestiaires du stade a été réalisée à la fin de l'été, juste avant la reprise du championnat.

La peinture a été refaite et une VMC a été posée. D'autre part, les faïences et les boiseries ont été changées pour un coût total de 2500 euros.

Le camping municipal en gérance

En début d'année, Jordan Hunout, propriétaire de la Guinguette (restaurant itinérant qui sillonnait les villages l'été dernier), a rencontré le conseil municipal pour proposer son projet de sédentarisation : prendre la gérance du camping municipal et y implanter son activité de restauration pour en faire profiter les touristes et les locaux.

Après plusieurs mois de travaux d'aménagement et d'embellissement, le « nouveau » camping était opérationnel au début de l'été. De mai à octobre, on a ainsi pu profiter des emplacements ombragés et fraîchement enherbés ainsi que de la restauration et d'animations musicales ou autres spectacles organisés chaque semaine.

La 1ère saison de la Guinguette au camping s'est bien déroulée et Jordan va désormais travailler pendant la basse saison pour apporter d'autres améliorations au camping : installation de locatifs, création d'un espace collectif, installation d'un lave-linge, amélioration du potager,...



L'étude de l'Epora

La communauté de communes a lancé une étude menée par l'Epora (établissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes) sur l'ex territoire du Val d'Eygues pour repérer des logements vacants susceptibles d'être réhabilités, principalement des dents creuses au sein des villages. L'organisme stocke le foncier pendant 4 ou 5 ans pour le compte de la commune ou d'un promoteur immobilier mais en ayant l'assurance que les logements seront vraiment réhabilités. A Sahune, une étude de faisabilité a été réalisée et soumise à la commune.

La réfection du logement communal

Le locataire qui occupait ce logement situé à l'étage du bâtiment de l'école maternelle ayant déménagé, la commune a décidé de faire quelques travaux avant de le relouer.

Pendant tout l'été, quatre artisans se sont succédé pour réaliser un rafraîchissement de cet appartement de trois chambres et d'une surface de 70m².

Les travaux ont consisté en la pose d'un nouveau parquet, la peinture dans tout l'appartement, la réfection de l'électricité, la pose d'une vasque et le changement de serrures pour un coût total de 18 400 euros. Le logement a ensuite été reloué immédiatement après la fin des travaux.

Le réaménagement de la place publique

La commune a décidé de donner un coup de jeune à la place publique qui accueille des événements toute l'année et constitue le centre du village.

Les travaux avaient débuté l'année dernière avec une 1ère tranche réalisée, à savoir l'arrachage de la haie qui bordait la descente de la place, la pose d'un garde-corps et la réfection de la placette qui surplombe la place.

Cette année, les entreprises Construire en Provence et Brun TP ont réalisé la 2ème tranche des travaux.

Le podium a été refait à neuf (toiture, crépis et habillage en pierre). Le WC public ne répondant plus aux normes en matière d'accessibilité, de nouvelles toilettes ont été construites au pied du podium.

Enfin, une buvette permanente a été créée afin de répondre aux besoins des associations qui organisent des événements sur la place. Elle a été réalisée avec un habillage en pierre assorti au podium et dispose d'un système de fermeture sécurisé.



Les projets

Une nouvelle signalétique

La CCBDP (communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale) va mettre en place une nouvelle signalétique sur son territoire. Aux entrées et à l'intérieur du village, de nouveaux panneaux indiquant les bâtiments publics, les commerces et les hébergements de tourisme seront installés en 2018.

D'autre part, sur le grand panneau qui accueillait de l'affichage « sauvage » à côté de la mairie, un plan de la commune ainsi qu'une carte du territoire du Parc vont être installés.

La dernière tranche des travaux de la place

En 2018, la dernière tranche des travaux devrait être réalisée sur la place du village. Certaines décisions et choix d'aménagement sont encore en discussion au sein du conseil. Mais ces travaux devraient vraisemblablement consister en la pose d'un crépis sur les murs qui encadrent la place et d'un garde-corps sur l'escalier d'accès. Un travail d'embellissement de la fontaine sera également fait et le mobilier urbain sera changé. Quant au réaménagement de la bascule et à la réfection du revêtement au sol, les conseillers sont encore en réflexion.

Le captage de Gournier

Un hydrogéologue a récemment rendu un rapport après avoir inspecté le captage en eau potable qui alimente une partie du village. Il a constaté le bon état de l'installation.

Cependant, afin de procéder à une mise en conformité, un périmètre de sécurité va être mis en place autour du captage et un grillage va être installé à cet effet. Une enquête publique va également être lancée et la mairie devra contacter les éventuels propriétaires qui pourraient se trouver dans le périmètre de sécurité pour établir des servitudes.

La suite des travaux d'accessibilité

En 2018, ce sera au tour de la salle polyvalente d'être refaite pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La pente de la rampe d'accès doit être revue et des modifications doivent être réalisées dans les trois toilettes avec notamment un élargissement et une modification des ouvertures et certainement la suppression de l'une des trois toilettes.

Des travaux au cimetière

Des travaux d'aménagement vont être réalisés au cimetière dans le courant de l'année 2018.

La haie de cyprès va être remplacée par un grillage en composite. Le sol en graviers va être refait pour permettre une accessibilité aux personnes à mobilité réduite et un géotextile sera posé sur l'allée principale. Enfin une nouvelle allée sera créée dans la partie ancienne.

Le budget

-

Le Parc

Agenda communal

Le village au fil de la semaine...

Lundi :

18h : Yoga

20h30 : conseil municipal le 1er du mois

Mardi :

9h30/12h30 : Aventure : médiation numérique

Temps d'activités périscolaires l'après-midi

17h/19h : Aventure : médiation numérique

19 h : foot adultes

20h30 : chorale en provençal

Mercredi :

9h30/12h30 : Accueil services au public

16h45 : foot enfants

Jeudi :

19h : gym adultes

Vendredi :

14h/17h : Accueil services au public

Après-midi jeux du Club

19h : foot adultes

Samedi :

Journée de travail au vieux village le 1er du mois

Le village au fil de l'année

7 janvier 2018 : vœux du maire

14 janvier 2018 : ASS – Sorgues Esp 2

28 janvier 2018 : ASS – Vedène AC 3

Février 2018 : Concours de belote

18 février 2018 : ASS – Bédarrides AS

04 mars 2018 : ASS – Richerenches AS

18 mars 2018 : ASS - Avignon Ouest FC

08 avril 2018 : ASS - Rasteau AS 2

15 avril 2018 : ASS – Lapalud US 2

Avril 2018 : Vide-greniers

29 avril 2018 : ASS – Provence RC 2

8 mai 2018 : journée communale

27 mai 2018 : ASS – Orange Gres US 2

Juin 2018 : 40 ans de l'ASS

14 juillet 2018 : soirée fête nationale

27 juillet 2018 : concert au vieux village

28 juillet 2018 : fête du vieux village

25-26 août 2018 : foire traditionnelle

Fin octobre 2018 : salon de l'individu

Fin novembre 2018 : loto du foot

Infos pratiques

Mairie, 04 75 27 40 40 / mairie.sahune@wanadoo.fr :

Lundi de 10h à 12h

Mardi de 16h à 18h

Vendredi de 10h à 12h

Agence postale, 04 75 27 40 00 :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 15h40 (période hivernale)

Espace public numérique Aventure et Maison des services au public, animation@aventure.org

06 25 23 56 01 – 06 14 86 45 36 :

Mardi de 9h30 à 12h30 et de 18h à 20h

Mercredi de 9h30 à 12h30

Vendredi de 14h à 17h

Déchetterie intercommunale de Nyons

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h